



Développement durable des territoires et recherche d'identité : extensions urbaines, re densification des centres bourg en milieu rural.

Comment accueillir de nouveaux habitants en milieu rural en associant modernité, identité locale, et objectifs de développement durable ?

Année 2008

D'après les statistiques produites par les constructeurs de maisons individuelles, et largement utilisées par eux-mêmes comme support de promotion, la « maison individuelle » serait le mode d'habitat préféré des Français.

Tout en modérant cette affirmation par d'autres affirmations moins généralistes comme la recherche de proximité des services, des transports, il peut être avancé qu'un mode d'« habitat individualisé » serait préféré à un mode d'habitat collectif, en référence aux modèles des trente glorieuses.

Ce désir d'individualité et d'espace, quand il se traduit par un étalement inorganisé de l'urbanisation est inconciliable avec des objectifs de développement durable.

Pourtant, les départements ruraux gagnent de plus en plus d'habitants « néo ruraux » : actifs qui s'éloignent de leur lieu de travail vers des bourgs de campagne pour des raisons de coût du foncier ou de choix de vie (télé travail) et quelques non actifs (retraités) qui tentent un retour à la campagne.

Ce processus s'accélère dans le contexte de pénurie du foncier dans les pays du nord de l'Europe ainsi que dans les agglomérations françaises, et reporte la pression sur les territoires ruraux où le marché de l'ancien (centre bourgs) est devenu inaccessible et saturé, les coûts de réhabilitation élevés et imprévisibles, la main d'œuvre du bâtiment introuvable, pour un habitat ancien quelquefois peu adaptable aux personnes plus âgées et peu mobiles.

En périphérie des grandes agglomérations, les extensions urbaines sont souvent le résultat de procédures d'urbanisation.

Cependant pour la plus grande partie des territoires ruraux, et malgré un cadre réglementaire devant favoriser le renouvellement urbain et la densification, la progression de la maison individuelle s'opère « en diffus ».

Si les lotissements récents en péri-urbain ne sont pas tous le résultat d'une démarche de recherche de qualité, on constate en s'éloignant des centres urbains que les nouvelles constructions d'habitations diffuses, induisant consommation d'espace et d'énergie, produisent peu d'exemples de qualité dans un contexte de banalisation générale des paysages ...

De plus en plus, professionnels et élus locaux s'interrogent sur l'évolution de leur territoire : quelle image, quelle forme contemporaine donner à un habitat attrayant, confortable et économe, tout en valorisant leurs paysages et affirmer leur identité ?

Les objectifs énoncés sont clairement ceux du développement durable.

De manière très concrète, il s'agit de favoriser les liaisons entre centres bourg, urbanisation récente, et réseaux de transport quand ils existent, et à terme, de densifier ou tout du moins de regrouper les nouvelles habitations afin de susciter une évolution dans l'offre en transports en commun...

Il s'agit également de construire des habitats plus sains, plus économes, plus faciles d'entretien, plus agréables à vivre...

En Europe -et en France-, des expériences ont été menées de création de micro quartiers d'habitat individuel, intégrant la prise en compte d'objectifs de développement durable, une recherche d'identité propre ancrée dans le territoire et une adaptation de l'habitat à l'évolution des modes de vie.

L'utilisation du bois en matériau de construction et des énergies renouvelables se retrouvent souvent sur ce type de projet.

Demandeurs de formation sur ces thèmes, élus et responsables de collectivités en milieu rural s'interrogent sur de nouvelles formes d'extensions urbaines. Les professionnels doivent entendre ces interrogations, partager les objectifs de qualité pour être préparés à répondre à ces demandes de projets de « micro » quartiers ou hameaux.

Objectifs :

Ce programme de formation devra identifier dans différents contextes européens, sur des exemples récents de nouveaux quartiers en milieu rural :

- les objectifs mis en avant (environnementaux) et les moyens, programmes..., les processus qui ont permis de déterminer des caractères identitaires partagés et des références communes sur un même territoire,
- les politiques mises en œuvre en matière d'urbanisme pour favoriser les opérations de qualité en milieu rural, les cadres réglementaires ou incitatifs,
- les solutions apportées à la demande d'habitat et leurs caractéristiques techniques :

les solutions de desserte et de transports...

l'utilisation de matériaux sains, leur mise en œuvre dans un souci d'évolution des métiers du bâtiment et de valorisation des ressources locales,

l'utilisation des énergies renouvelables.

Public :

Architectes, paysagistes, urbanistes, élus, agents et cadres des collectivités territoriales



N° de SIRET 320 369 721 00040
Organisme formateur « enregistré sous
le n° de déclaration d'activité
24 45 01749 45 auprès du Préfet de la
Région Centre »

FORMATION

CAUE DU GERS
CAUE DU LOT
CAUE DE L'INDRE
CAUE DU LOIRET

ENERGIE ET PATRIMOINE

Objectifs de réduction globale des consommations énergétiques pour le chauffage, le rafraîchissement, et le maintien des bâtiments existants.

Alors que ces objectifs sont encadrés par diverses démarches environnementales pour la construction neuve, au moment de la programmation des bâtiments en agissant directement sur la localisation et la conception, il est beaucoup plus complexe de cibler et d'atteindre des objectifs de meilleures performances énergétiques sur du bâti ancien.

Cependant, le parc bâti ancien est de loin le plus important, et comporte des bâtiments de valeurs patrimoniales très variées et différemment appréciées.

Les approches sur le bâti ancien dont nous – CAUE – avons connaissance relèvent trop souvent d'une approche de la performance énergétique détachée de son contexte.

La démarche est quelquefois scindée, alors qu'un regard global serait préférable en prenant en compte :

- le contexte urbain et paysager
- l'usage / les usages du bâtiment
- la valeur patrimoniale
- la consommation énergétique
- l'amélioration de l'insertion du bâti et de ses accès dans un schéma de développement durable (transports par exemple, circulations douces, déchets...)

Les solutions sont quelquefois déjà inscrites dans l'histoire du bâtiment, car la conception bio climatique dans son rapport implantation – site - climat était déjà parfaitement connue des générations passées.

Une bonne lecture préalable du site et du bâtiment peuvent induire des solutions simples et éviter des contre sens.

La nécessité de professionnels de synthèse est donc évidente aussi bien en maîtrise d'ouvrage qu'en maîtrise d'œuvre.

Diverses formations initiales (architectes, ingénieurs) préparent à ce rôle de généralistes, capables d'une démarche globale - du diagnostic au projet -, et à l'intervention sur le bâti ancien.

Ce programme de formation continue est mis en place pour actualiser leurs connaissances.

Mode pédagogique :

Ce programme de formation se compose d'interventions de professionnels en salle et d'ateliers en sites réels en milieu rural et contexte patrimonial (y compris du XIX et XX^{ème} siècle) ou petits centres urbains en présence des maîtres d'ouvrage, afin de permettre le dialogue entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, d'identifier les blocages, les choix de solutions.

Les interventions sont articulées autour de trois types d'intervenants :

- **Les témoins** qui rendent compte de leurs observations en apportant un éclairage particulier sur le thème choisi.
- **Les experts** spécialisés dans le domaine qui apportent des connaissances spécifiques ainsi que des méthodes de diagnostic et des approches théoriques.
- **Les techniciens** confrontés au sujet qu'ils traitent quotidiennement et qui rendent compte des techniques employées en insistant sur les performances et les limites.

Les interventions s'appuient sur :

- Des contenus restitués sous forme de conférences
- Des méthodes participatives en atelier
- Des travaux de groupe dirigés
- Des visites de sites avec pratiques de diagnostic et échanges entre stagiaires et intervenants.

Objectifs pédagogiques :

- Méthodes d'observations avec expérimentation sur site
- Techniques de diagnostic avec évaluation multicritère
- Arborescence de solutions techniques, performances et limites
- Formulation des choix justifiés

Public :

Maîtres d'œuvre (architectes, ingénieurs...), maîtres d'ouvrage publics, organismes de conseil (collectivités, Etat –SDAP-...)